

Nature des objets	Délais de garde	Destination en cas de non récupération
Papiers officiels (carte d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire, carte grise....), carte de sécurité sociale	aucun	Transmission à la Préfecture du Loir et Cher ou CPAM pour la carte de sécurité sociale
Appareils électroniques (téléphone, appareils photos, ordinateurs...) avec données personnelles	1 an et 1 jour	Société agréée pour le recyclage
Appareils électroniques (enceintes, écouteurs...) sans données personnelles	1 an et 1 jour	Remise à une association ou Remise au domaine ou destruction possible en cas de mauvais état
Bagages et maroquinerie (valise, sac à mains, porte-monnaie....)	1 an et 1 jour	Remise à une association ou destruction possible en cas de mauvais état
Effets personnels contenant des informations personnelles (carte de transport, fidélités...)	1 an et 1 jour	Destruction
Effets personnels (clé, badge)	6 mois	Destruction
Effets personnels (lunettes de vue ou soleil, appareils auditifs, matériel médical...)	6 mois	Transmis aux opticiens pour recyclage ou remise à une association
Effets personnels (livre, parapluie...)	6 mois	Remise à une association ou destruction en cas de mauvais état
Bijoux, montres	1 an et 1 jour	Remise aux domaines ou destruction possible en cas de mauvais état
Instruments de musique	1 an et 1 jour	Association ou service interne en vue d'être utilisé dans le cadre du service public ou destruction en cas de mauvais état
Equipements sportifs	1 an et 1 jour	Association ou service interne en vue d'être utilisé dans le cadre du service public ou destruction en cas de mauvais état
Jouets et puériculture (peluche, poussette...)	1 an et 1 jour	Association ou service interne en vue d'être utilisé dans le cadre du service public ou destruction en cas de mauvais état
Vêtements et accessoires	1 an et 1 jour	Association ou service interne en vue d'être utilisé dans le cadre du service public ou destruction en cas de mauvais état
Véhicules non immatriculés (vélo, trottinette, skate...)	1 an et 1 jour	Association ou service interne en vue d'être utilisé dans le cadre du service public ou destruction en cas de mauvais état
CB/chéquiers	Aucun	Transmission à l'organisme émetteur
Numéraire	1 an et 1 jour	Versement au CIAS
Autre : médicaments	aucun	Remise à une pharmacie
Autre : denrées périssables ou non périssables ouvertes ou non, produits d'hygiène	aucun	Destruction